

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI.

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 1898/S.M.1

Objet:

Entretien des dispensaires.-

*Rçu le 30/6/49
n° 1448/S.M.*



Copie transmise à Monsieur l'Administrateur du
Territoire d' Astrida , pour exécution éventuelle, de la lettre
N° 1242/C.A.C. du 15 Juin 1949 de Monsieur le Médecin Provincial
du Ruanda-Urundi.-

Kigali, le 22 Juin 1949.

Le Résident du Ruanda, G. SANDRART,

A large, stylized handwritten signature in dark ink, appearing to read "G. Sandrart".

Territoire du Ruanda-Urundi
Service de l'Hygiène
N° 1242/C.A.C.

Usumbura, le 15 - 6 - 1949.-

(copie)

Objet:

Entretien dispensaires.-

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien
rappeler aux Administrateurs Territoriaux de votre ressort, que
les demandes de réparations et entretien de dispensaires ruraux
soient effectuées dès que possible.

En dépit des demandes des médecins de secteur,
bien des réparations ne sont pas effectuées.-

Le Médecin Provincial du Ruanda-Urundi,
(sé) Dr M. BAUDART.-

Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .-